

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS SE TIENDRA MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2015 À 19 H À LA SALLE DE LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS.

ORDRE DU JOUR

1. RECUEILLEMENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
- 3.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
- 3.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2015-189 «TAXATION 2016»
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets,
Ce 3 décembre 2015.

Martine Lafond, directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le troisième jour du mois de décembre deux mille quinze, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3 décembre 2015.

Martine Lafond, directrice générale et
secrétaire-trésorière